



# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 06 MAI 2021

Le six mai deux mille vingt et un, les membres du Conseil municipal de Césarches, convoqués le 03 mai 2021, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence d'Hervé MURAZ-DULAURIER, maire de Césarches.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Renaud BILLET, Marjorie CADORET, Jean-Louis DUNOYER, Daniel DUPRE, Pascal FERRET, Patrick LATOUR, Hervé MURAZ-DULAURIER, Caroline RASTELLO, Alexandre ROSSET, Mike ROUSSEAU et Caty TOUTAIN

Le quorum étant atteint (6 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Hervé MURAZ-DULAURIER, Maire.

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur Renaud BILLET est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du 01 avril 2021, ce qui est accepté à l'unanimité.

## 1. Organisation des Elections des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin prochain. Ces élections sont particulières car c'est un double scrutin. M. Pascal FERRET propose qu'un appel à la population pour tenir le bureau de vote soit inséré dans le bulletin orange.

## 2. Points sur les différents Travaux

### ➤ Travaux de la Salle des Fêtes

Les panneaux acoustiques ont été posés pendant les vacances de Pâques. Le devis définitif de la réfection des façades s'élève à 10 458 € HT. Et, le Département s'est prononcé sur le montant de la subvention et il nous alloue 20 275 €.

### ➤ Travaux de la Salle Polyvalente

La poutre a été renforcée pendant les vacances de Pâques. Les portes et fenêtres ont été reçus par le fournisseur. Les travaux vont être échelonnés sur plusieurs mercredis pour ne pas gêner l'école.

➤ **Mur du Doron**

La réfection du mur du Doron débutera le 25 mai 2021 pour une durée probable de 3 semaines.

➤ **Pose de Panneaux Photovoltaïques sur le toit de la Salle des Fêtes**

Concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Salle des Fêtes, différents devis ont été reçus :

- 13000.00 € ht pour la pose de 48 m<sup>2</sup> de panneaux (MD Elec),
- 14 141.00 € ht pour la pose de 48 m<sup>2</sup> de panneaux (Starwait).

Un premier devis (MD Elec) de 28 500.00 € pour faire la totalité du toit a également été reçu. Une demande de subvention dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) peut être demandée au Département de la Savoie. Le Conseil Municipal choisit le montant le plus élevé pour faire la demande de subvention et, quand la Commune aura un retour du Département, il choisira l'entreprise en fonction.

**Après en avoir délibéré, avec 7 voix pour et 4 absentions, le Conseil Municipal :**

- ✓ **APPROUVE** le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Salle des Fêtes,
- ✓ **APPROUVE** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 28 500.00 € ht,
- ✓ **DEMANDE** au département une subvention de 22 800,00 € ht pour la réalisation de cette opération,
- ✓ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune,
- ✓ **AUTORISE** monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

➤ **Coupe de bois sur la parcelle n°756 derrière le transformateur du chef-lieu**

**A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Besson pour un montant de 2 600.00 € ht.**

➤ **Devis Eiffage**

Plusieurs devis de l'entreprise Eiffage ont été réalisés :

- cunette de la route du Beaufortain pour 13 101.29 € TTC,
- élargissement de la route du Beaufortain pour 6 507.48 € TTC,
- entretien des voiries communales pour 6023.70 € TTC,
- aménagement en enrobé de 2 routes communales (RD 118 sur les parcelles n°2668, 2673 et 2669 et la ruelle de l'ancienne école) pour 6 944.04 € TTC.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les différents devis de l'entreprise Eiffage.**

➤ **Devis Rad's**

Une nouvelle réglementation concernant les Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) va prendre effet le 01 Janvier 2022. La RGD Savoie Mont Blanc propose un nouveau module de Saisine par Voie Electronique (SVE) destiné aux communes des Pays de Savoie. Les frais de mise en service sont de 300 € ht et la maintenance annuelle est de 75 € ht.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de Rad's.**

### **3. Règlement du Foyer des Jeunes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention de mise à disposition du foyer ainsi qu'un règlement a été élaboré. La Commission Vie Communale va rencontrer les jeunes pour leur soumettre.

## 4. Questions diverses

### 4.1 Courrier de M. GIFFARD-CARCET François

M. GIFFARD-CARCET habite en contrebas de la boucle du Plan. Depuis peu, lorsqu'il y a de fortes pluies, les eaux communales de la boucle du Plan qui ne sont pas captées correctement coulent chez lui et inondent son sous-sol. M. GIFFARD-CARCET François a adressé un courrier à la Commune en ce sens.

Monsieur le Maire va prendre rendez-vous avec M. GIFFARD-CARCET pour se rendre compte du problème.

### 4.2 Renouvellement de l'Organisation du Temps Scolaire pour la prochaine rentrée

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils doivent se prononcer sur l'organisation du temps scolaire.

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, le Conseil d'école a entériné les horaires actuels suivants sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : 8h30 - 11h30 et 13h30 -16h30.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition du Conseil d'école.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 03 juin 2021 à 20 heures.**

Le Maire,  
Hervé MURAZ-DULAURIER

